





ÉTUDE DES PLANS D'EAU DU PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES BASSINS RHONE-MEDITERRANEE ET CORSE — LOT N°2 CENTRE RAPPORT DE DONNEES BRUTES ET INTERPRETATION RETENUE DU MONT-CENIS

SUIVI ANNUEL 2022

Rapport n° 20-8342 – Mont-Cenis – Juillet 2023

Sciences et Techniques de l'Environnement (S.T.E.)
Savoie Technolac – BP90374 –
17 allée du Lac d'Aiguebelette
73372 Le Bourget-du-Lac cedex
Tel : 04-79-25-08-06 – site internet : ste-eau.com



Fiche qualité du document

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) DCP- Service Données Techniques 2-4, Allée de Lodz 69363 Lyon Cedex 07 Maître d'ouvrage Mr IMBERT Loïc Interlocuteur: Coordonnées: loic.imbert@eaurmc.fr Titre du projet Etude des plans d'eau du programme de surveillance des bassins Rhône-Méditerranée et Corse – Rapport de données brutes et interprétation – Retenue du Mont-Cenis. Référence du document Rapport n°20-8342 Rapport Mont-Cenis 2022 Juillet 2023 **Date** Auteur(s) S.T.E. Sciences et Techniques de l'Environnement

Contrôle qualité

Version	Rédigée par	Date	Visée par	Date
VO	Marthe Moiron Sonia Baillot (phytoplancton)	08/06/2023	Audrey Péricat	06/07/2023
VF	Audrey Péricat	10/10/2023	Suite aux remarques A 30/08/2023	ERMC, courriel LI du

Thématique

Mots-clés	Géographiques : Bassin Rhône-Méditerranée et Corse – Savoie – Retenue du Mont- Cenis
	Thématiques : Réseaux de surveillance – Etat trophique – Plan d'eau
Résumé	Le rapport rend compte de l'ensemble des données collectées sur la retenue du Mont- Cenis lors des campagnes de suivi 2022. Une présentation du plan d'eau et du cadre d'intervention est menée puis les résultats des investigations sont développés dans la suite du document.

Diffusion

Nom	Organisme	Date	Format(s)	
Loïc IMBERT	AERMC	10/10/2023	Informatique	_

Sommaire

1	Ca	idre d	u programme de suivi	9
2	Dé	éroule	ment des investigations	11
	2.1	Prése	entation du plan d'eau et localisation	11
	2.2	Cont	enu du suivi 2022	12
	2.3	Planı	ning de réalisation	13
	2.4	Étap	es de la vie lacustre	13
	2.5	Bilan	climatique de l'année 2022	14
3	Ra	ippel i	néthodologique	15
	3.1	Inves	stigations physicochimiques	15
	3.:	1.1	Méthodologie	15
	3.:	1.2	Programme analytique	17
	3.2	Inves	stigations hydrobiologiques	17
	3.2	2.1	Étude des peuplements phytoplanctoniques	18
4	Ré	sultat	s des investigations	20
	4.1	Inves	stigations physicochimiques	20
	4.:	1.1	Profils verticaux et évolutions saisonnières	20
	4.:	1.2	Analyses physico-chimiques sur eau	24
	4.2	Phyto	oplancton	25
	4.2	2.1	Prélèvements intégrés	25
	4.2	2.2	Listes floristiques	26
	4.2	2.3	Evolutions saisonnières des groupements phytoplanctoniques	28
	4.2	2.4	Indice Phytoplanctonique IPLAC	29
	4.2	2.5	Comparaison avec les inventaires antérieurs	30
	4.2	2.6	Bibliographie	30
5	Αp	préci	ation globale de la qualité du plan d'eau	31
6	Δr	neve		32

Tables des illustrations

Carte 1 : Localisation de la retenue du Mont-Cenis (Savoie)	11
Carte 2 : Présentation du point de prélèvement	12
Tableau 1 : Synoptique générique des investigations menées sur une année de suivi d'un plan d'eau	0
Tableau 2 : Liste des plans d'eau suivis sur le sud du bassin Rhône-Méditerranée	
Tableau 3 : Synoptique des interventions de terrain et de laboratoire sur le plan d'eau	
Tableau 4 : Résultats des paramètres de physico-chimie classique sur eau	
Tableau 5 : Analyses des pigments chlorophylliens	
Tableau 6 : Liste taxonomique du phytoplancton (en nombre de cellules/ml)	
Tableau 7 : Liste taxonomique du phytoplancton (en mm³/l)	
Tableau 8 : Evolution des Indices IPLAC depuis 2008	30
Figure 1 : Moyennes mensuelles de température à la station de Bourg-Saint-Maurice (Info-climat)	14
Figure 2 : Cumuls mensuels de précipitations à la station de Bourg-Saint-Maurice (Info-climat)	15
Figure 3 : Représentation schématique des différentes stratégies de comptage	18
Figure 4 : Seuils des classes d'état définis pour chaque métrique et pour l'IPLAC	19
Figure 5 : Profils verticaux de température au point de plus grande profondeur	
Figure 6 : Profils verticaux de conductivité au point de plus grande profondeur	21
Figure 7 : Profils verticaux de pH au point de plus grande profondeur	21
Figure 8 : Profils verticaux d'oxygène (mg/l) au point de plus grande profondeur	22
Figure 9 : Profils verticaux d'oxygène (% sat.) au point de plus grande profondeur	
Figure 10 : Profils verticaux de la teneur en chlorophylle a	
Figure 11 : Evolution de la transparence et de la zone euphotique lors des 4 campagnes	
Figure 12 : Répartition du phytoplancton sur la retenue du Mont-Cenis à partir des abondances	
(cellules/ml)	28
Figure 13 : Evolution saisonnière des biovolumes des principaux groupes algaux de phytoplancton (en	
mm³/l)	28

1 Cadre du programme de suivi

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), adoptée le 23 octobre 2000 et transposée en droit français le 21 avril 2004, un programme de surveillance a été mis en place au niveau national afin de suivre l'état écologique et l'état chimique des eaux douces de surface (cours d'eau et plans d'eau).

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a en charge le suivi des plans d'eau faisant partie du programme de surveillance sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse.

Le suivi comprend la réalisation de prélèvements d'eau et de sédiments répartis sur quatre campagnes dans l'année pour analyse des paramètres physico-chimiques et des micropolluants. Différents compartiments biologiques sont étudiés (phytoplancton, macrophytes, diatomées, faune benthique). Le Tableau 1 synthétise les différentes mesures qui sont réalisées dans le cadre du suivi type (selon la nature des plans d'eau et les éléments déjà suivis antérieurement, le contenu du suivi n'englobera pas nécessairement l'ensemble des éléments listés dans le Tableau 1). Un suivi du peuplement piscicole doit également être réalisé dans le cadre du programme de surveillance sur certains types de plans d'eau.

Tableau 1 : Synoptique générique des investigations menées sur une année de suivi d'un plan d'eau

			Paramètres	Type de prélèvements/ Mesures	HIVER	PRINTEMPS	ЕТЕ	AUTOMNE
Mesures in situ		Mesures in situ	O2 dis. (mg/l, %sat.), pH, COND (25°C), T°, Matières organiques dissoutes fluorescentes, transparence	Profils verticaux	×	×	×	х
			PO4, Ptot, NH4, NKJ, NO3, NO2,	Intégré	Х	Х	Х	Х
	Physico-chimie classique et micropolluants		Corg, MEST, Turbidité, Si dissoute, Matières minérales en suspension	Ponctuel de fond	х	Х	Х	Х
			Micropolluants sur eau*	Intégré	Х	Х	Х	Х
			Micropoliuants sur eau	Ponctuel de fond		Х	Х	Х
			Chlorophylle a + phéopigments	Intégré	Х	Х	Х	Х
			Chlorophylle a + pheopiginents	Ponctuel de fond				
			Ca ²⁺ , Na ⁺ , Mg ²⁺ , K ⁺ , dureté, TAC,	Intégré	Х			
		Minéralisation	SO ₄ ² , Cl ⁻ , HCO ₃	Ponctuel de fond				
ပ္	Ea	au interst.: Physico-chimie	PO4, Ptot, NH4					
Sur SEDIMENT	Phase Solide Physico-chimie classique		Corg., Ptot, Norg, Granulomètrie, perte au feu	Prélèvement au point de plus grande profondeur				х
Ø		Micropolluants	Micropolluants sur sédiments*					
			Phytoplancton	Intégré - Norme XP T90-719 Protocole IRSTEA/Utermöhl	Х	Х	Х	Х
		YDROBIOLOGIE et DROMORPHOLOGIE	Invertébrés	Protocole Test - Université de Franche- Comté (Dedieu, Verneaux)		Х		
			Diatomées	Protocole IRSTEA			Х	
			Macrophytes	Norme XP T 90-328			Х	

se référer à l'arrêté modificatif "Surveillance" du 17 octobre 2018 :

RCS: un passage par plan de gestion pour le suivi complet (soit une fois tous les six ans / tous les trois ans pour le phytoplacton)

Poissons et hydromorphologie en charge de l'OFB (un passage tous les 6 ans)

CO: un passage tous les trois ans

Différents réseaux constituent le programme de surveillance. Parmi ceux-ci, deux réseaux sont actuellement mis en œuvre sur les plans d'eau :

- ✓ Le réseau de contrôle de surveillance (RCS) vise à donner une image globale de la qualité des eaux. Tous les plans d'eau naturels de superficie supérieure à 50 ha ont été pris en compte sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Pour les plans d'eau d'origine anthropique, une sélection a été opérée parmi les plans d'eau de superficie supérieure à 50 ha, afin de couvrir au mieux les différents types présents sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse (grandes retenues, plans d'eau de digue, plans d'eau de creusement).
- ✓ Le contrôle opérationnel (CO) vise à suivre spécifiquement les plans d'eau (naturels ou anthropiques) de superficie supérieure à 50 ha qui risquent de ne pas atteindre leurs objectifs environnementaux (le bon état ou le bon potentiel).

Au total, 74 plans d'eau sont suivis sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse dans le cadre de ces deux réseaux.

La liste des plans d'eau suivis en 2022 pour le sud du bassin Rhône-Méditerranée, précisant pour chaque plan d'eau le réseau qui le concerne, est fournie dans le Tableau 2.

Tableau 2 : Liste des plans d'eau suivis sur le sud du bassin Rhône-Méditerranée

Code_lac	Libellé	Origine	Dept	Réseaux	Type de suivi réalisé
V1235003	Annecy	Naturel	74	RCS/CO	Classique
V1335003	Bourget	Naturel	73	RCS/CO	Classique
W2715003	Chambon	MEFM	38	RCS	Phytoplancton
W0005083	Chevril	MEFM	73	RCS	Classique
V3005063	Eaux bleues ¹	MEA	69	RCS/CO	Classique
V03-4003	Léman	Naturel	74	RCS/CO	Classique
Y6705023	Mont-cenis	MEFM	73	RCS	Phytoplancton
V2515003	Nantua	Naturel	1	RCS/CO	Classique
W2405023	Pierre-châtel ²	Naturel	38	RCS/CO	Classique
W0435023	Roselend	MEFM	73	RCS	Phytoplancton

¹ échantillonnages diatomées et invertébrés réalisés par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

MEFM: masses d'eau fortement modifiée

MEA: masses d'eau artificielle

RCS : réseau de contrôle de surveillance

CO : contrôle opérationnel REF : plan d'eau de référence

² échantillonnages diatomées réalisés par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

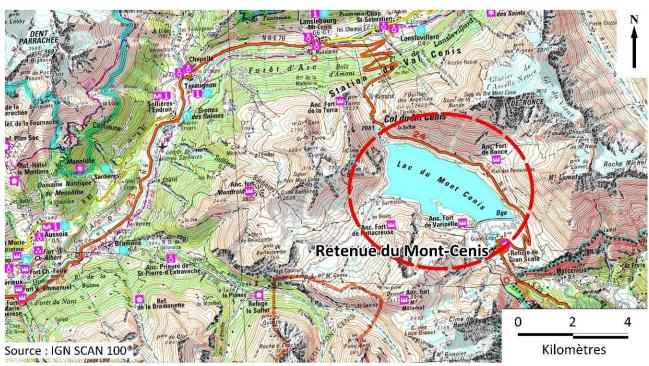
2 Déroulement des investigations

2.1 <u>Présentation du plan d'eau et localisation</u>

La retenue du Mont- Cenis (Carte 1) est située dans le département de la Savoie (73) sur la commune de Lanslebourg-Mont-Cenis, dans la vallée de la haute-Maurienne à la frontière italienne.

A l'origine, un petit lac naturel occupait une dépression qui fut mise à profit par la création d'un barrage EDF. Cette dépression a été creusée en grande partie dans une lame de gypses et de cargneules du trias, qui traverse la cuvette du lac du Mont-Cenis.

Le barrage a été construit en 1921 par l'Italie puis rehaussé par la France en 1968. Le plan d'eau fait partie d'un complexe hydroélectrique captant les eaux du bassin versant direct du plan d'eau. Les eaux du Mont-Cenis sont également en relation avec la retenue de Plan Aval, sur l'autre versant de la Maurienne. Les eaux sont turbinées à Villarodin côté français et à Venaus côté italien. La retenue est alimentée par diverses sources d'apports naturels et artificiels : le bassin versant naturel correspondant au plateau auquel s'ajoute des adductions des affluents rive gauche de l'Arc, Avérole et Ribbon, côté français. L'Italie apporte vers la retenue les apports de la Cenischia et du Rio Clarea.



Carte 1 : Localisation de la retenue du Mont-Cenis (Savoie)

Le plan d'eau présente une superficie de 653 ha. La profondeur maximale théorique est de 91 m pour une cote d'eau maximale à 1974 m NGF, mais elle peut être largement inférieure selon les cotes d'exploitations. Le site du Mont-Cenis s'intègre dans un bassin dépressionnaire dont le substrat est composé par des lames de gypses et de schistes (roches sédimentaires). Le plan d'eau et son bassin versant sont compris en ZNIEFF de types 1 et 2 au sein de la zone d'adhésion du parc national de la Vanoise. Une bonne partie du bassin versant du plan d'eau est soumis à l'arrêté de protection de biotope « Mont-Cenis et vallon de Savine ».

Cette région présente un climat typiquement montagnard aux hivers rudes et très enneigés et aux étés chauds et orageux. Le plan d'eau dégèle tardivement.

Le plan d'eau est géré par E.D.F. – groupement d'usines du Mont- Cenis. Il est utilisé pour la production d'hydroélectricité.

La zone de plus grande profondeur se situe dans la partie centrale du plan d'eau. Le point de plus grande profondeur atteint 68 m pour cette année 2022 (Carte 2). Le marnage maximal enregistré en 2022 était de 32 m lors de la 1^{ère} campagne. Le remplissage de la retenue a été tardif et partiel pour cette année.



Carte 2 : Présentation du point de prélèvement

Le lac est dimictique, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un plan d'eau qui présente deux phases de stratification annuelle : une stratification thermique normale en période estivale et une stratification inverse en période hivernale (prise en glace superficielle).

2.2 Contenu du suivi 2022

La retenue du Mont-Cenis est suivie au titre du Réseau de Contrôle de Surveillance (RCS). Selon l'arrêté « Surveillance » du 17/10/2018, les plans d'eau du RCS doivent être suivis pour tous les éléments de qualité à une fréquence de 6 ans (seul le compartiment phytoplancton nécessite un suivi tous les 3 ans). Ainsi, en 2022, la retenue du Mont-Cenis a fait l'objet d'un suivi spécifique « phytoplancton ».

L'analyse des sédiments n'a pu se faire, compte-tenu d'un important retard de livraison des échantillons lié à un problème du transporteur.

Le précédent suivis a eu lieu en 2019 (suivi complet). En 2016, la retenue a fait l'objet d'un programme de maintenance nécessitant une vidange partielle du plan d'eau, le suivi prévu en 2016 a donc été annulé.

2.3 Planning de réalisation

Le tableau ci-dessous indique la répartition des missions aussi bien en phase terrain qu'en phase laboratoire/détermination. S.T.E. a, en outre, eu en charge de coordonner la mission et de collecter l'ensemble des données pour établir les rapports et mener l'exploitation des données.

Tableau 3 : Synoptique des interventions de terrain et de laboratoire sur le plan d'eau

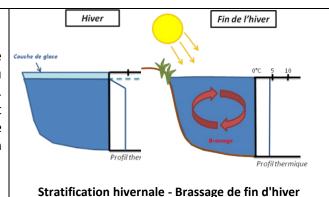
Retenue du Mont-Cenis		Phase t	Laboratoire - détermination		
Campagne	C1	C2	C3	C4	
Date	21/06/2022	18/07/2022	26/08/2022	06/10/2022	Automne/hiver 2022-2023
Physicochimie des eaux	S.T.E.	S.T.E.	S.T.E.	S.T.E.	CARSO
Physicochimie des sédiments				S.T.E.	Retard de livraison – Non analysés
Phytoplancton	S.T.E.	S.T.E.	S.T.E.	S.T.E.	LEMNA : Sonia Baillot

2.4 Étapes de la vie lacustre

Les investigations physicochimiques ont été réalisées lors de quatre campagnes qui correspondent aux différentes étapes de développement de la vie lacustre.

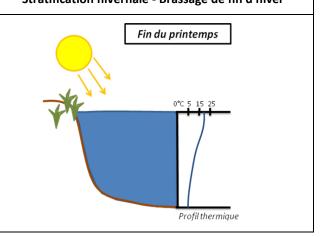
Campagne 1

La première campagne correspond à la phase d'homothermie du plan d'eau. La masse d'eau est homogène (en température et en oxygène). Sur les lacs dimictiques, cette phase intervient en fin d'hiver à la suite du dégel. La période varie entre juin et juillet suivant l'altitude du plan d'eau.



Campagne 2

La seconde campagne correspond à la période de démarrage et de développement de l'activité biologique des lacs. Il s'agit de la période de mise en place de la stratification thermique conditionnée par le réchauffement Cette campagne correspond à la phase printanière de croissance du phytoplancton. La campagne est donc généralement réalisée durant les mois de mai à juin (exceptionnellement juillet pour les plans d'eau d'altitude).



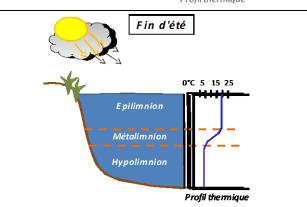


La troisième campagne correspond à la période de stratification maximum du plan d'eau avec une thermocline bien installée avec une 2ème phase de croissance du phytoplancton. Cette phase intervient en période estivale. La campagne est donc réalisée durant les mois de juillet à août, lorsque l'activité biologique est généralement maximale.

Eté O°C 5 15 25 Epilimnion Métalimnion Hypolimnion Fin d'été

Campagne 4

La quatrième campagne correspond à la fin de la stratification estivale du plan d'eau. Elle intervient avant la baisse de la température et la disparition de la thermocline. L'épilimnion présente alors son épaisseur maximale. Cette phase intervient en fin d'été : la campagne est donc réalisée durant le mois de septembre voire début octobre selon l'altitude du plan d'eau et le climat de l'année.



2.5 <u>Bilan climatique de l'année 2022</u>

Les conditions climatiques de l'année 2022 pour la retenue du Mont-Cenis sont analysées à partir de la station météorologique de Bourg-Saint-Maurice (865 m d'altitude), située à 43 km au Nord-Ouest du plan d'eau dans la vallée de la Tarentaise. Cette station dispose d'une longue chronique d'enregistrements (1973-2022).

L'année 2022 a été globalement très chaude par rapport aux moyennes de saison (Figure 1) avec une température moyenne de 12.4°C contre 10°C sur la période 1981-2010, soit +2.4°C par rapport au températures moyennes. Les moyennes mensuelles sont globalement plus élevées en 2022 tous les mois. Des conditions caniculaires sont recensées en juin avec un record mensuel de 36°C.

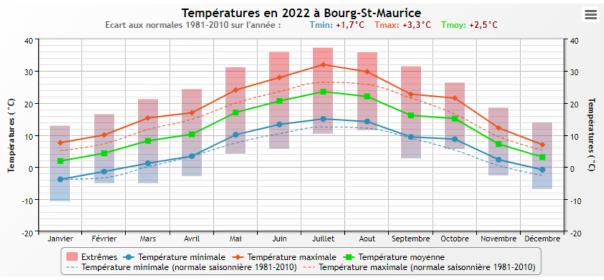


Figure 1: Moyennes mensuelles de température à la station de Bourg-Saint-Maurice (Info-climat)

Le cumul de précipitations en 2022 est déficitaire par rapport aux normales de saison (806 mm en 2022, contre 986 mm mesuré en moyenne sur la période 1981-2010), soit -18% de pluviométrie. Ces données sont présentées sur la Figure 2.

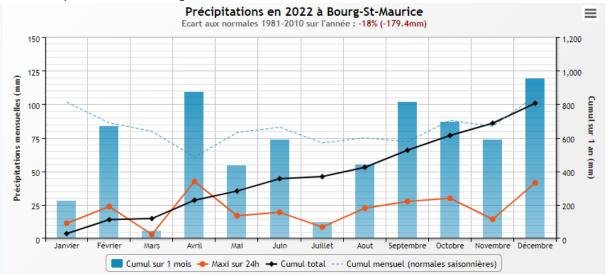


Figure 2: Cumuls mensuels de précipitations à la station de Bourg-Saint-Maurice (Info-climat)

Il ressort les éléments suivants :

- ✓ Déficits importants en janvier, mars et juillet (cumul 5 à 30 mm) ;
- ✓ Précipitations importantes en avril (cumul = 109 mm) et en septembre (cumul = 102 mm), soit 40% à 80% de plus que les cumuls mensuels 1981-2010.

L'année 2022 a connu un hiver doux et principalement sec avec un mois de février conforme et des mois de janvier et mars en fort déficit pluviométrique. Ensuite le mois d'avril reçoit beaucoup d'eau puis le reste du printemps et de l'été sont en déficits surtout le mois de juillet (-83% par rapport aux normales saisonnières de 1981-2010). Des précipitations importantes seront recensées sur le dernier trimestre.

En conclusion, l'année 2022 a été particulièrement chaude et sèche avec un déficit historique d'apports neigeux sur le secteur du Mont-Cenis. Les retenues alpines ne sont remplies que partiellement.

3 Rappel méthodologique

3.1 Investigations physicochimiques

3.1.1 METHODOLOGIE

Le contenu des investigations physicochimiques est similaire sur les quatre campagnes réalisées.

Le profil vertical et les prélèvements sont réalisés dans le secteur de plus grande profondeur que l'on recherche à partir des données collectées au préalable (fiche station fournie par l'Agence de l'Eau, bathymétrie, étude, communication avec les gestionnaires). Dans le cas des retenues, cette zone se situe en général à proximité du barrage dans le chenal central. Sur le terrain, la recherche du point de plus grande profondeur est menée à l'aide d'un échosondeur.

Au point de plus grande profondeur, sont effectués, dans l'ordre :

- a) une mesure de transparence au disque de Secchi, avec lecture côté "ombre" du bateau pour une parfaite acuité visuelle. Chacun des deux opérateurs fait la lecture en aveugle (1ère lecture non indiquée au 2ème lecteur).
- b) un profil vertical de température (°C), conductivité (μS/cm à 25°C), pH (u. pH) et oxygène dissous (% sat. et mg/l). Il est réalisé à l'aide de 2 sondes multiparamètres OTT MS5 et EXO qui peuvent effectuer des mesures jusqu'à 200 m de profondeur : les sondes MS1 et MS2 disposant d'une mémoire interne pouvant être programmée pour enregistrer les données à une fréquence de temps définie préalablement (5 secondes). Les sondes sont équipées d'un capteur de pression permettant d'enregistrer la profondeur de la mesure. Les deux sondes sont descendues en parallèle sur la colonne d'eau pour le recueil du profil vertical.

Un profil vertical du paramètre Chlorophylle a est également mené lors de toutes les campagnes à l'aide d'une sonde EXO.

c) un prélèvement intégré destiné à l'analyse du phytoplancton et de la chlorophylle et aux analyses de physico-chimie classique :

Les prélèvements doivent être obligatoirement intégrateurs de la colonne d'eau correspondant à la zone euphotique. Pour les analyses, 7 litres sont nécessaires. Ainsi, selon la profondeur de la zone euphotique, plusieurs matériels peuvent être utilisés, l'objectif étant de limiter les aliquotes, et donc les manipulations afin que l'échantillon soit le plus homogène possible :

✓ le tuyau intégrateur (système décrit dans le protocole de l'IRSTEA) est adaptable pour toute profondeur, le volume échantillonné dépend du diamètre du tuyau. S.T.E. a mis au point 2 tuyaux : l'un de 5 ou 9 m de diamètre élevé (Ø18 mm) pour les zones euphotiques réduites, et l'autre de 30 m (Ø14 mm) pour les transparences élevées.

A partir de 2022, la filtration de la chlorophylle n'est plus effectuée sur le terrain par S.T.E. Un flacon de 1L blanc opaque est envoyé au laboratoire d'analyses qui réalise la filtration directement au laboratoire.

Pour l'analyse du phytoplancton, 2 échantillons sont réalisés dans des flacons blancs opaques en PP de 250 ml dûment étiquetés (nom du lac, date, préleveur, campagne). Un volume connu de lugol (3 à 5 ml) est ajouté pour fixation. Les échantillons sont conservés au réfrigérateur. Un des deux échantillons est ensuite transmis au bureau d'études LEMNA en charge de la détermination et du comptage du phytoplancton. L'autre échantillon est conservé dans les locaux de S.T.E. dans le cadre du contrôle qualité.

Pour les analyses de physico-chimie classique, le laboratoire CARSO fournit une glacière avec les flaconnages préalablement étiquetés adaptés aux analyses demandées par l'Agence de l'Eau RM&C.

Les échantillons sont conservés dans une enceinte isolée au contact de blocs réfrigérants, puis envoyés par transporteur TNT pour un acheminement au laboratoire CARSO dans un délai de 24h, sauf cas particuliers.

d) un prélèvement de sédiment :

Ce type de prélèvement n'est réalisé que lors d'une seule campagne, celle de fin d'été (septembre), susceptible de représenter la phase la plus critique pour ce compartiment. Le prélèvement de sédiments est réalisé impérativement **après** les prélèvements d'eau afin d'éviter tout risque de mise en suspension de particules du sédiment lors de son échantillonnage, et donc de contamination du prélèvement d'eau (surtout celui du fond).

Il est réalisé par une série de prélèvements à la benne Ekman. Au vu de sa taille et de la fraction ramenée par ce type de benne (en forme de secteur angulaire), de 2 à 5 prélèvements sont réalisés

pour ramener une surface de l'ordre de 1/10 m². La structure du sédiment est observée sur chacun des échantillons dans le double but de :

- √ description (couleur, odeur, aspect, granulométrie...);
- ✓ sélection de la seule tranche superficielle (environ 2-3 premiers cm) destinée à l'analyse.

Pour chaque échantillon, le laboratoire LDA26 fournit une glacière avec le flaconnage adapté aux analyses demandées par l'Agence de l'Eau RM&C. Les échantillons sont conservés dans une enceinte isolée au contact de blocs réfrigérants, puis envoyés par transporteur Chronopost pour un acheminement au Laboratoire de la Drôme (LDA26) dans un délai de 24h, sauf cas particuliers.

3.1.2 Programme analytique

Concernant les analyses, les paramètres suivants sont mesurés :

- ✓ sur le prélèvement intégré destiné aux analyses de physico-chimie classique et de la chlorophylle :
 - o turbidité, MES, COD, DBO₅, DCO, PO₄³⁻, Ptot, NH₄⁺, NKJ, NO₃⁻, NO₂⁻, silicates;
 - o chlorophylle *a* et indice phéopigments.

Les paramètres analysés sur les sédiments prélevés lors de la 4ème campagne sont les suivants :

- ✓ sur la phase solide (fraction < 2 mm):
 </p>
 - granulométrie;
 - o matières sèches minérales, perte au feu, matières sèches totales ;
 - carbone organique;
 - phosphore total;
 - azote Kjeldahl;
 - o micropolluants minéraux et organiques.
- ✓ Sur l'eau interstitielle :
 - orthophosphates;
 - phosphore total;
 - o ammonium.

3.2 <u>Investigations hydrobiologiques</u>

Les investigations hydrobiologiques menées en 2022 comprennent :

✓ l'étude des peuplements phytoplanctoniques à partir de la norme XP T 90-719, « Échantillonnage du phytoplancton dans les eaux intérieures » pour la phase d'échantillonnage. Pour la partie détermination, on se réfère à la Norme guide pour le dénombrement du phytoplancton par microscopie inversée (norme NF EN 15204, décembre 2006), correspondant à la méthode d'Utermöhl, et suivant les spécifications particulières décrites au chapitre 5 du « Protocole standardisé d'échantillonnage, de conservation, d'observation et de dénombrement du phytoplancton en plan pour la mise en œuvre de la DCE » - Version 3.3.1, septembre 2009.

3.2.1 ÉTUDE DES PEUPLEMENTS PHYTOPLANCTONIQUES

Les prélèvements ont été effectués par S.T.E. lors des campagnes de prélèvements pour analyses physico-chimiques. La détermination a été réalisée par Sonia Baillot du bureau d'études LEMNA ou Maria Cellamare (Phyto-Quality), toutes deux spécialistes en systématique et écologie des algues d'eau douce.

3.2.1.1 Prélèvement des échantillons

Les prélèvements ont été réalisés selon la méthodologie présentée au point c) du §3.1.1 « Méthodologie » du présent chapitre « Rappel méthodologique ».

3.2.1.2 Détermination des taxons

La détermination est faite au microscope inversé, à l'espèce dans la mesure du possible.

À noter : la systématique du phytoplancton est en perpétuelle évolution, les références bibliographiques se confortent ou se complètent, mais s'opposent quelquefois. Il est donc important de rappeler qu'il vaut mieux une bonne détermination à un niveau taxonomique moindre qu'une mauvaise à un niveau supérieur (Laplace-Treyture et al., 2009).

L'analyse quantitative implique l'identification et le dénombrement des taxons observés dans une surface connue de la chambre de comptage. Selon la concentration en algues décroissante, le comptage peut être réalisé de trois manières différentes (Figure 3).

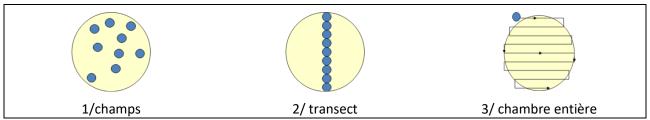


Figure 3 : Représentation schématique des différentes stratégies de comptage

Le comptage est réalisé en balayant des champs strictement aléatoires, ou des transects, ou la chambre entière jusqu'à atteindre 400 individus algaux. La stratégie de comptage utilisée est fonction de la concentration des algues.

Différentes règles de comptage sont appliquées, en respect des échanges inter-opérateurs issus des réunions d'harmonisation phytoplancton INRA 2015-2016. Il est entendu que :

- ✓ tout filament, colonie, ou cœnobe, compte pour un individu algal à X cellules. Le nombre de cellules présentes dans le champ et par individu est dénombré (cellules/individus algaux);
- ✓ seules les cellules contenant un plaste (excepté pour les cyanobactéries et chrysophycées à logettes) sont comptées. Les cellules vides des colonies, des cœnobes, des filaments ou des diatomées ne sont pas dénombrées ;
- ✓ les logettes des chrysophycées (ex : *Dinobryon, Kephyrion,...*) sont dénombrées même si elles sont vides, les cellules de flagellés isolées ne sont pas dénombrées ;
- ✓ pour les diatomées, en cas de difficulté d'identification et de fortes abondances (supérieures à 20% de l'abondance totale), une préparation entre lame et lamelle selon le mode préparatoire décrit par la norme NF T 90-354 (AFNOR) est effectuée.

3.2.1.3 Traitement des données

Les résultats sont exprimés en nombre de cellules par millilitre. Ils sont également exprimés en biovolume (mm3/I), ce qui reflète l'occupation des différentes espèces. En effet, les espèces de petite taille n'occupent pas un même volume que les espèces de grandes tailles. Les biovolumes sont obtenus de trois manières :

- ✓ grâce aux données proposées par le logiciel Phytobs (version 3.2.3), d'aide au dénombrement ;
- ✓ si les données sont absentes, les mesures sur 30 individus lors de l'observation au microscope sont employées pour calculer un biovolume robuste ;
- ✓ si l'ensemble des dimensions utiles au calcul n'est pas observé, les données complémentaires issues de la bibliographie sont employées.

Le comptage terminé, la liste bancarisée dans l'outil de comptage PHYTOBS est exportée au format .xls ou .csv. Cet outil permet de présenter des résultats complets.

Le calcul de l'indice Phytoplancton lacustre ou IPLAC est réalisé à l'aide du Système d'Évaluation de l'État des Eaux (SEEE). Il s'appuie sur 2 métriques :

- ✓ la Métrique de biomasse algale ou MBA est basée sur la concentration moyenne de la chlorophylle a sur la période de végétation ;
- ✓ la Métrique de Composition Spécifique ou MCS exprime une note en fonction de la présence (exprimée en biovolume) de taxons indicateurs, figurant dans une liste de référence de 165 taxons (SEEE 1.1.0). À chaque taxon correspond une cote spécifique et une note de sténoécie, représentant l'amplitude écologique du taxon. La note finale est obtenue en mesurant l'écart avec la valeur prédite en condition de référence.

La note IPLAC résulte de l'agrégation par somme pondérée de ces deux métriques.



Figure 4 : Seuils des classes d'état définis pour chaque métrique et pour l'IPLAC

L'interprétation des caractéristiques écologiques du peuplement permet d'établir si une dégradation de la note indicielle peut être expliquée par la présence de taxons polluotolérants ou favorisés par une abondance de nutriments liée à l'eutrophisation du milieu, ou être liée au fonctionnement du milieu (stratification, anoxie,...).

L'utilisation de la bibliographie et des groupes morpho-fonctionnels permet d'affiner notre analyse et d'évaluer la robustesse de la note IPLAC obtenue.

4 Résultats des investigations

4.1 <u>Investigations physicochimiques</u>

Les comptes rendus des campagnes de prélèvements physicochimiques et phytoplanctoniques sont présentés en annexe I.

4.1.1 Profils verticaux et evolutions saisonnières

Le suivi prévoit la réalisation de profils verticaux sur la colonne d'eau à chaque campagne. Six paramètres sont mesurés : la température, la conductivité, le pH, l'oxygène (en concentration et en % saturation) et la teneur en chlorophylle *a*. Les graphiques regroupant ces résultats pour chaque paramètre lors des 4 campagnes, sont affichés dans ce chapitre.

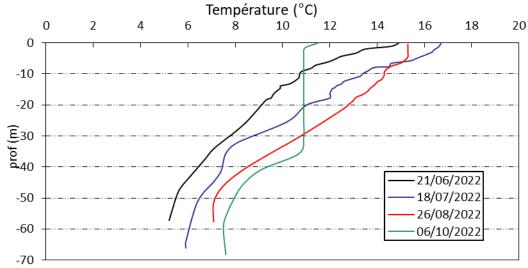


Figure 5 : Profils verticaux de température au point de plus grande profondeur

Lors de la 1^{ère} campagne, le plan d'eau est très partiellement rempli (-32 m). Les eaux de surface se sont bien réchauffées (14.9°C en surface) et chute progressivement pour atteindre 5°C au fond.

Un mois plus tard, les eaux de surface atteignent 16.7°C et la température diminue en profondeur pour atteindre 7.5°C au fond.

Les profils thermiques de la campagne 3 montrent une ébauche d'épilimnion entre 0 et 6 m, puis un gradient thermique en profondeur : 15.3°C entre 0 et 8 m puis baisse progressive de la température pour atteindre 7.1°C au fond.

Lors de la dernière campagne, il semble y avoir eu un brassage et un refroidissement de la masse d'eau. Les eaux allant de 0 à 35 m sont homogènes thermiquement (10.9°C). La température chute ensuite, et atteint 7.5°C au fond.

Compte tenu de l'altitude du plan d'eau, du contexte géo-climatique et de la gestion hydroélectrique, le réchauffement des eaux reste modéré (16.7°C au maximum) et le lac du Mont-Cenis ne présente pas de stratification thermique durable.

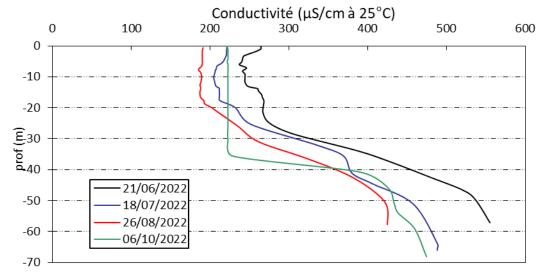


Figure 6 : Profils verticaux de conductivité au point de plus grande profondeur

Lors de chaque campagne, la retenue du Mont- Cenis présente une conductivité relativement homogène sur les 20-25 premiers mètres (190 à 264 μ S/cm selon les campagnes). On distingue une masse d'eau profonde « isolée » où la conductivité est très élevée (sur les 10 derniers mètres). Par ailleurs, la conductivité est plus élevée à la sortie de la fonte des neiges que lors des campagnes dites « estivales » :

- ✓ entre 240 et 300 μS/cm sur les 20 premiers mètres puis jusqu'à 555 μS/cm au fond en C1;
- \checkmark entre 190 et 200 μS/cm sur les 25-30 premiers mètres puis jusqu'à 490, 425 et 475 μS/cm au fond respectivement en C2, C3 et C4.

La conductivité n'est donc pas homogène sur la colonne d'eau, elle est plus élevée dans la couche profonde et semble être principalement sous la dépendance d'apports sous lacustres (fonctionnement méromictique).

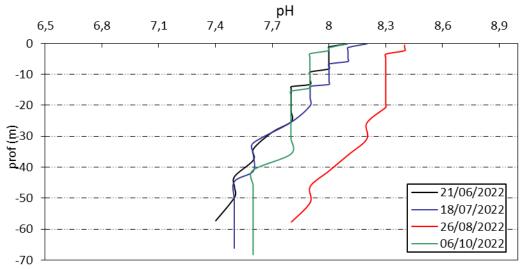


Figure 7: Profils verticaux de pH au point de plus grande profondeur

Le pH est légèrement alcalin dans les eaux du Mont- Cenis, il est compris entre 8 et 8.4 en surface. A l'instar des autres paramètres, le pH est homogène sur les 20-25 premiers mètres puis diminue à mesure que la profondeur augmente. Les profils des 4 campagnes sont assez similaires ; celui de la C3 montre simplement des valeurs plus élevées.

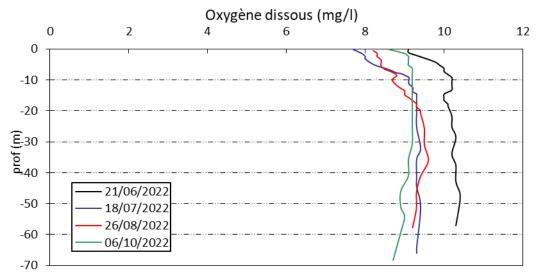


Figure 8 : Profils verticaux d'oxygène (mg/l) au point de plus grande profondeur

La teneur en oxygène dissous est globalement homogène à plus de 100% de saturation (98 % à 111%) sur les 35 à 40 premiers mètres. Une augmentation de la teneur en oxygène dissous (110 à 120% sat) est à signaler à mi- profondeur (20 à 40 m) lors de la campagne d'aout. L'oxygénation reste bonne dans le fond du plan d'eau (91 à 93 % sat).

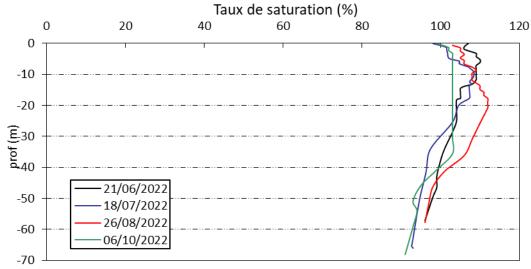


Figure 9 : Profils verticaux d'oxygène (% sat.) au point de plus grande profondeur

Les teneurs en chlorophylle *a*, sont étudiées à l'aide d'une sonde EXO. Les profils pour les 4 campagnes sont présentés sur la Figure 10.

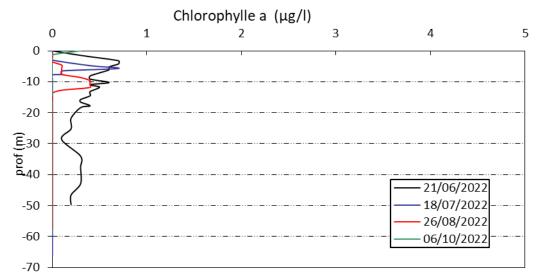


Figure 10 : Profils verticaux de la teneur en chlorophylle a

Les quatre profils sont similaires : ils présentent des teneurs très faibles le long de la colonne d'eau (<1 $\mu g/I$).

4.1.2 ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES SUR EAU

N.B. pour tous les tableaux suivants : LQ = limite de quantification.

L'échantillonnage a été fait uniquement en zone euphotique, les micropolluants n'ont pas fait l'objet d'analyses.

Tableau 4 : Résultats des paramètres de physico-chimie classique sur eau

Lac du M	Lac du Mont-Cenis (73) Code plan d'eau: Y6705023		Code		21/06/2022	18/07/2022	26/08/2022	06/10/2022
Code plan			sandre	LQ	intégré	intégré	intégré	intégré
	Carbone organique	mg(C)/L	1841	0.2	0.22	0.23	0.48	0.26
	DBO	mg(O2)/L	1313	0.5	<lq< td=""><td><lq< td=""><td>1.5</td><td>0.8</td></lq<></td></lq<>	<lq< td=""><td>1.5</td><td>0.8</td></lq<>	1.5	0.8
	DCO	mg(O2)/L	1314	20	<lq< td=""><td><lq< td=""><td><lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<></td></lq<></td></lq<>	<lq< td=""><td><lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<></td></lq<>	<lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<>	<lq< td=""></lq<>
	Azote Kjeldahl	mg(N)/L	1319	0.5	<lq< td=""><td><lq< td=""><td><lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<></td></lq<></td></lq<>	<lq< td=""><td><lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<></td></lq<>	<lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<>	<lq< td=""></lq<>
	Ammonium	mg(NH4)/L	1335	0.01	<lq< th=""><th><lq< th=""><th><lq< th=""><th><lq< th=""></lq<></th></lq<></th></lq<></th></lq<>	<lq< th=""><th><lq< th=""><th><lq< th=""></lq<></th></lq<></th></lq<>	<lq< th=""><th><lq< th=""></lq<></th></lq<>	<lq< th=""></lq<>
PC eau	Nitrates	mg(NO3)/L 1340 0		0.5	0.97	0.82	0.69	0.51
PC eau	Nitrites	mg(NO2)/L	1339	0	0.01	<lq< td=""><td><lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<></td></lq<>	<lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<>	<lq< td=""></lq<>
	Phosphates	mg(PO4)/L 1433		0	<lq< td=""><td><lq< td=""><td><lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<></td></lq<></td></lq<>	<lq< td=""><td><lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<></td></lq<>	<lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<>	<lq< td=""></lq<>
	Phosphore total	mg(P)/L	1350	0	<lq< td=""><td><lq< td=""><td><lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<></td></lq<></td></lq<>	<lq< td=""><td><lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<></td></lq<>	<lq< td=""><td><lq< td=""></lq<></td></lq<>	<lq< td=""></lq<>
	Silicates	mg(SiO2)/L	1342	0.1	1.40	1.30	1.10	1.30
	MeS	mg/L	1305	1	4.1	3.0	1.7	<lq< td=""></lq<>
	Turbidité	NFU	1295	0.1	5.2	3.9	2.5	3.5
indiana	Chlorophylle a	μg/L	1439	1	1	1	0.5	1
indices chlorophylliens	Phéopigments	μg/L	1436	1	1	<lq< td=""><td><lq< td=""><td>1</td></lq<></td></lq<>	<lq< td=""><td>1</td></lq<>	1
55. op.,,e.	Transparence	m	1332		1.9	1.5	4.8	7.75

Les analyses des fractions dissoutes ont été réalisées sur eau filtrée (COD, NH4, NO3, NO2, PO4, Si).

En première campagne, la zone euphotique présente une turbidité (5.1 NTU) et une concentration de matières en suspension (4 mg/l) plutôt élevées. Les 2 paramètres diminuent ensuite au fil des campagnes. Cette turbidité naturelle est en lien avec les eaux alimentant la retenue (apports par la fonte des neiges : eaux chargées en particules fines minérales).

La charge organique dans le lac du Mont- Cenis est très faible : la DCO comme l'azote Kjeldahl sont en dessous des seuils de quantification. La concentration en carbone organique dissous est très faible, comprise entre 0.2 et 0.5 mg/l. La DBO5 est également réduite (≤ 1.5 mg/l).

Sur l'ensemble des échantillons, les concentrations en nutriments disponibles sont très faibles : les nitrates sont présents à environ 1 mg/l et la teneur en phosphates est négligeable (\leq 0,01 mg/l). En fin d'hiver, le rapport N/P¹ est très élevé (100) : le phosphore est donc limitant par rapport à l'azote. Les matières azotées (ammonium et nitrites) sont absentes en zone euphotique. Le phosphore total est sous le seuil de quantification pour tous les échantillons.

La teneur en silice dissoute est faible sur l'ensemble de la masse d'eau, lors des 4 campagnes : 1.1 à 1.4 mg/l en zone euphotique.

¹Le rapport N/P est calculé à partir de [Nminéral]/ [P-PO₄³⁻] avec N minéral = [N-NO₃-]+[N-NO₂-]+[N-NH₄+] sur la campagne de fin d'hiver.

4.2 Phytoplancton

4.2.1 Prelevements integres

Les prélèvements intégrés destinés à l'analyse du phytoplancton ont été réalisés en même temps que les prélèvements pour analyses physicochimiques classiques.

Sur la retenue du Mont-Cenis, la zone euphotique et la transparence mesurées sont représentées par le graphique de la Figure 11. La transparence est faible (1.9 m) en début de saison avec les apports de fonte des neiges. Elle devient élevée en août et octobre (4.8 et 7.8 m). Les eaux deviennent très claires au fil de l'été avec la décantation des matières en suspension et une faible production algale.

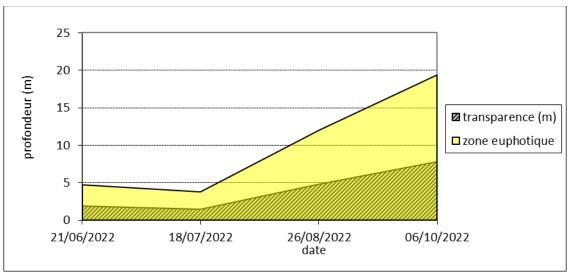


Figure 11 : Evolution de la transparence et de la zone euphotique lors des 4 campagnes

Les échantillons destinés à la détermination du phytoplancton et de la chlorophylle *a,* sont constitués d'un prélèvement intégré sur la zone euphotique (équivalant à 2,5 fois la transparence lors de la campagne). Les échantillons 2022 concernent une colonne d'eau réduite en début de saison (< 5 m) et importante en C4 (19.4 m).

Les concentrations en chlorophylle a et en phéopigments sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 5: Analyses des pigments chlorophylliens Lac du Mont-Cenis (73) Code 21/06/2022 18/07/2022 26/08/2022 06/10/2022 Unité LQ sandre Code plan d'eau: Y6705023 intégré intégré intégré intégré Chlorophylle a μg/L 1439 1 <LQ 1 1 1 indices Phéopigments 1436 1 <LQ μg/L 1 <LQ 1 chlorophylliens 1332 1,9 1,5 4,8 7,75 Transparence m

Si la concentration en chlorophylle ou phéopigments est <LQ, alors la valeur considérée est LQ/2 soit 0,5 μg/l.

Les concentrations en pigments chlorophylliens sont très faibles dans la retenue du Mont-Cenis (0,5 à 1 μ g/l). Cela traduit une très faible production primaire dans le plan d'eau. La moyenne estivale de concentration en chlorophylle a est évaluée à 0,8 μ g/l. La concentration en phéopigments reste faible toute l'année, elle est < 1 μ g/l. L'activité biologique est réduite, en cohérence avec le caractère oligotrophe de ce plan d'eau.

4.2.2 LISTES FLORISTIQUES

Tableau 6: Liste taxonomique du phytoplancton (en nombre de cellules/ml)

	ibleau 6 : Liste taxonomique du phy	Code				·,	
Embranchement	Nom taxon	Sandre	Cf.	21-juin	18-juil	26-août	06-oct
	Achnanthidium	9356				0,6	
	Discostella pseudostelligera	8656		6,8		19,8	65,0
	Fragilaria saxoplanctonica	38467	Cf.	187,5	247,4	171,4	178,2
	Fragilaria sp.<100μm	9533				0,6	
	Nitzschia sp. <100μm	9804				2,5	
	Nitzschia sp. >100μm	9804		0,6			0,9
BACILLARIOPHYTA	Pantocsekiella costei	42844	Cf.	5,6	28,8	13,0	19,5
	Stephanodiscus alpinus	8738		3,1	1,7		
	Ulnaria grunowii	44401		0,6			
	Ulnaria	9549				0,6	0,9
	Fragilaria nanana	6690		21,0	13,6	12,4	22,3
	Sellaphora	9445				2,5	
	Nitzschia denticula	8866				1,2	
CHAROPHYTA	Cylindrocystis	5297					0,9
	Chlamydomonas 10 - 20 μm	6016		0,6			
	Chlorella vulgaris	5933	Cf.		5,1	1,9	3,7
CHLOROPHYTA	Chlamydomonas < 10 μm	6016					0,9
	Stichococcus bacillaris	6004					26,9
	Chlorococcales ellipsoidales 2-5 μm	4746					5,6
	Cryptomonas	6269					0,9
	Plagioselmis nannoplanctica	9634		1,2	1,7	4,3	11,1
СКҮРТОРНҮТА	Cryptophycées ind > 10 μm	4765		1,9	,	1,2	,
	Chroomonas	6260	Cf.	1,9		0,6	2,8
	Pseudanabaena catenata	6456		11,1	40,7	5,0	,-
CYANOBACTERIA	Synechocystis	6342		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	,	,	1,9
EUGLENOZOA	Euglena 20-50 μm	6479			1,7	0,6	,
	Ceratium hirundinella	6553		0,6	1,7	0,6	0,9
	Gymnodiniales ind < 20 μm	5011		1,2	,	0,6	0,9
	Gymnodiniales ind 20 - 50 μm	5011		,		1,9	-,-
MIOZOA	Gyrodinium helveticum	42326		1,9		,-	
	Parvodinium goslaviense	64275	Cf.	4,3	1,7		
	Gymnodinium cnecoides	20338	Cf.	0,6			
	Parvodinium inconspicuum	42330	0	1,9			
	Chrysophyceae 10-15 μm	1160		,-			0,9
	Chrysophyceae 5-10 μm	1160		11,1		11,1	13,0
	Dinobryon sociale var. americanum	6137		9,9	88,1	21,7	11,1
	Kephyrion	6150		0,6		/-	
	Kephyrion littorale	6151	Cf.	0,6	18,6		45,5
	Mallomonas	6209	0	0,0	5,1		0,9
OCHROPHYTA	Pseudokephyrion entzii f. qranulata	34227		53,2	242,3	25,4	26,9
	Pseudopedinella	4764		6,2	1,7	0,6	9,3
	Pseudokephyrion entzii	6164	Cf.	٠,٤	22,0	7,4	3,3
	Tetraëdriella jovetti	9620	51.	1,9	,	-,,	
	Stichogloea olivacea	6201		1,5		5,0	
	Stichogloea olivacea var. sphaerica	6202				7,4	7,4
	Dinobryon sociale var. stipitatum	6135				1,2	,,-
	Nombre de taxons	0133		25	16		25
				25	16	27	25
	Nombre de cellules/ml			336	722	321	459

Tableau 7: Liste taxonomique du phytoplancton (en mm³/l)

Embranchement	Nom taxon	Code Sandre	Cf.	21-juin	18-juil	26-août	06-oct
	Achnanthidium	9356				0,00006	
	Discostella pseudostelligera	8656		0,00059		0,00172	0,00565
	Fragilaria saxoplanctonica	38467	Cf.	0,04237	0,05591	0,03874	0,04028
	Fragilaria sp.<100μm	9533				0,00009	
	Nitzschia sp. <100μm	9804				0,00092	
	Nitzschia sp. >100μm	9804		0,00016			0,00024
BACILLARIOPHYTA	Pantocsekiella costei	42844	Cf.	0,00142	0,00735	0,00331	0,0049
	Stephanodiscus alpinus	8738		0,00278	0,00153		
	Ulnaria grunowii	44401		0,00136			
	Ulnaria	9549				0,00163	0,0024
	Fragilaria nanana	6690		0,00284	0,00183	0,00167	0,0030
	Sellaphora	9445				0,00177	
	Nitzschia denticula	8866				0,00037	
CHAROPHYTA	Cylindrocystis	5297					0,0088
	Chlamydomonas 10 - 20 μm	6016		0,00027			
	Chlorella vulgaris	5933	Cf.		0,00051	0,00019	0,0003
CHLOROPHYTA	Chlamydomonas < 10 μm	6016					0,0000
	Stichococcus bacillaris	6004					0,0015
	Chlorococcales ellipsoidales 2-5 μm	4746					0,0001
	Cryptomonas	6269					0,0016
СКҮРТОРНҮТА	Plagioselmis nannoplanctica	9634		0,00009	0,00012	0,00030	0,0007
CKIFIOFHIIA	Cryptophycées ind > 10 μm	4765		0,00097		0,00065	
	Chroomonas	6260	Cf.	0,00011		0,00004	0,0001
CYANOBACTERIA	Pseudanabaena catenata	6456		0,00008	0,00028	0,00003	
CTANOBACIERIA	Synechocystis	6342					0,0000
EUGLENOZOA	Euglena 20-50 μm	6479			0,00195	0,00071	
	Ceratium hirundinella	6553		0,02475	0,06778	0,02475	0,0371
	Gymnodiniales ind < 20 μm	5011		0,00053		0,00027	0,0004
	Gymnodiniales ind 20 - 50 μm	5011				0,03156	
MIOZOA	Gyrodinium helveticum	42326		0,03165			
	Parvodinium goslaviense	64275	Cf.	0,01386	0,00542		
	Gymnodinium cnecoides	20338	Cf.	0,00141			
	Parvodinium inconspicuum	42330		0,00594			
	Chrysophyceae 10-15 μm	1160					0,0009
	Chrysophyceae 5-10 μm	1160		0,00246		0,00246	0,0028
	Dinobryon sociale var. americanum	6137		0,00357	0,03181	0,00782	0,0040
	Kephyrion	6150		0,00004			
	Kephyrion littorale	6151	Cf.	0,00006	0,00179		0,0043
	Mallomonas	6209			0,01358		0,0024
OCHROPHYTA	Pseudokephyrion entzii f. granulata	34227		0,00126	0,00572	0,00060	0,0006
	Pseudopedinella	4764		0,00262	0,00072	0,00026	0,0039
	Pseudokephyrion entzii	6164	Cf.		0,00042	0,00014	
	Tetraëdriella jovetti	9620		0,00074			
	Stichogloea olivacea	6201				0,00059	
	Stichogloea olivacea var. sphaerica	6202				0,00084	0,0008
	Dinobryon sociale var. stipitatum	6135				0,00045	
	Nombre de taxons			25	16	27	25
	Biovolume (mm³/l)			0,142	0,197	0,122	0,128

4.2.3 EVOLUTIONS SAISONNIERES DES GROUPEMENTS PHYTOPLANCTONIQUES

Les graphiques suivants présentent la répartition du phytoplancton (relative) par groupe algal à partir des résultats exprimés en cellules/ml d'une part et à partir des biovolumes (mm³/l) d'autre part. Sur chacun des graphiques, la courbe représente l'abondance totale par échantillon (Figure 12), et le biovolume de l'échantillon (Figure 13).

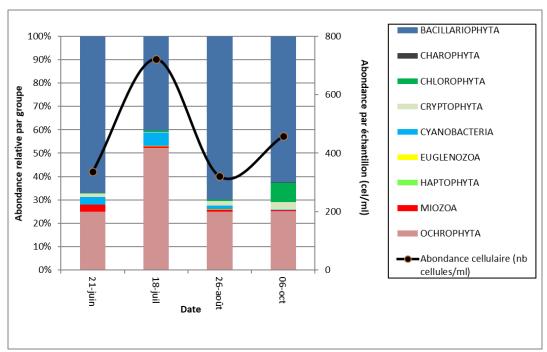


Figure 12: Répartition du phytoplancton sur la retenue du Mont-Cenis à partir des abondances (cellules/ml)

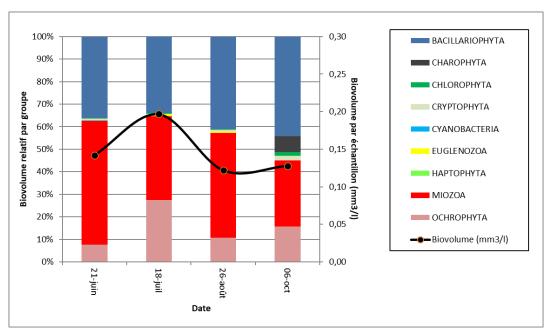


Figure 13: Evolution saisonnière des biovolumes des principaux groupes algaux de phytoplancton (en mm³/l)

Sur l'ensemble des campagnes de prélèvements, la productivité est faible sur le barrage du Mont-Cenis. En effet, les teneurs en chlorophylle a, ne dépassent pas 1 μ g/l et les biovolumes sont inférieurs à 0.2 mm³/l. Ces biovolumes sont en moyenne de 0.147 mm³/l. Ils correspondent à un milieu oligotrophe de faible productivité [0.1-0.5 mm³/l] selon Willén (2000).

Au sein des inventaires, la richesse taxonomique est faible à modérée, en moyenne 23 taxons sont identifiés par campagne. Il est inventorié 16 taxons au minimum en juillet, et 27 taxons au maximum en août. Au total, seuls 8 taxons sur les 46 identifiés lors des quatre campagnes ont une côte IPLAC, limitant la fiabilité de l'indice.

Lors des quatre campagnes, les bacillaryophytes (ou diatomées), les ochrophytes (anciennement chrysophytes), ainsi que les miozoa (anciennement dinophycées) dominent le peuplement en termes de biovolume. Il n'y a pas d'évolution saisonnière marquée des groupes taxonomiques au fil des campagnes.

Les diatomées dominent l'ensemble de la période d'échantillonnage. Leurs biovolumes relatifs croient progressivement de 36% en première campagne à 44% en dernière campagne. Nécessaire à la construction de leur squelette : la silice est non limitante dans le milieu sur la période prélevée, à savoir entre juin et septembre. Les diatomées majoritairement présentes sont : Fragilaria cf. saxoplanctonica, Fragilaria tenera var nanana et Discostella pseudostelligera. Ces deux dernières sont fréquemment rencontrées dans les Alpes en plans d'eau profond de hautes altitudes. L'écologie de Fragilaria cf. saxoplanctonica est encore méconnue. En juillet, les diatomées sont accompagnées des ochrophytes qui occupent 28% du biovolume. Les espèces Pseudokephyrion entzii fo. granulata et Dinobryon sociale var. americanum sont principalement représentées. Ces espèces classiquement printanières, ont un développement ici décalé en raison de l'altitude.

Des individus de grandes tailles appartenant aux miozoa sont présentes, notamment *Ceratium hirundinella* et *Gyrodinium helveticum*. Ces individus hétérotrophes, ne se nourrissent pas ou peu de nutriments, ils utilisent la phagotrophie comme mode de nutrition. Leur présence est donc favorisée par leur capacité à exploiter les ressources organiques.

4.2.4 INDICE PHYTOPLANCTONIQUE IPLAC

L'indice phytoplancton lacustre ou IPLAC est calculé à partir du SEEE (v1.1.0 en date du 23/05/2023). Il s'appuie sur la moyenne pondérée de 2 métriques : l'une basée sur les teneurs en chlorophylle a $(\mu g/l)$ (MBA ou métrique de biomasse algale totale), et l'autre sur la présence d'espèces indicatrices quantifiée en biovolume (mm³/l) (MCS ou métrique de composition spécifique). Plus la valeur d'une métrique tend vers 1, plus la qualité est proche de la valeur prédite en conditions de référence. Les 5 classes d'état sont fournies sur la Figure 4.

La classe d'état pour les deux métriques et l'IPLAC est donnée pour le Mont-Cenis dans le tableau suivant.

Code Lac	Nom Lac	année	MBA	MCS	IPLAC	Classe IPLAC
Y6705023	Mont-Cenis	2022	0,983	0,788	0,846	ТВ

Comme attendu en haute montagne, le peuplement de phytoplancton ne présente pas de transition saisonnière marquée et une faible productivité (MBA=0.983). Peu d'espèces sont prises en compte dans le calcul de la note, toutefois le peuplement observé est de tendance oligo-mésotrophe (MCS=0.788). Il en résulte une note IPLAC de 0.846, la qualité est considérée comme très bonne, vis-à-vis du peuplement de phytoplancton.

L'indice IPLAC de la retenue du Mont-Cenis obtient la valeur de 0.846, ce qui correspond à une très bonne classe d'état pour l'élément de qualité phytoplancton.

4.2.5 COMPARAISON AVEC LES INVENTAIRES ANTERIEURS

En 2022, l'évolution saisonnière des peuplements phytoplanctoniques est similaire aux suivis de 2019 et 2013, avec une domination des diatomées toute la saison. Les ochrophytes (*Kephyrion*, *Dinobryon*) se développent en période estivale. La production algale reste très faible dans la retenue du Mont-Cenis lors des suivis successifs.

L'historique des valeurs IPLAC acquises sur le plan d'eau du Mont-Cenis est présenté dans le Tableau suivant.

Tableau 8: Evolution des Indices IPLAC depuis 2008

Nom lac	Code Lac	Année	MBA	MCS	IPLAC	Classe IPLAC
Mont-Cenis	Y6705023	2008	1,000	0,742	0,819	ТВ
Mont-Cenis	Y6705023	2013	1,000	0,848	0,894	ТВ
Mont-Cenis	Y6705023	2019	0,983	0,859	0,896	ТВ
Mont-Cenis	Y6705023	2022	0,983	0,788	0,846	ТВ

Les indices IPLAC montrent un très bon état du compartiment phytoplancton depuis 2008. L'indice MBA affiche une excellente qualité lors des suivis successifs (0.98 à 1) signe d'une faible productivité. La métrique de composition spécifique est comprise entre 0.74 et 0.86, montrant l'absence de déséquilibres majeurs.

Ces éléments tendent à indiquer que la retenue du Mont-Cenis présente un état du compartiment phytoplancton très bon depuis plusieurs années. Le milieu aquatique peut être qualifié d'oligo-mésotrophe.

4.2.6 BIBLIOGRAPHIE

Willén, E. 2000. Phytoplankton in water quality assessment – an indicator concept. En: In Heinonen, P., G. Ziglio, & A. Van der Beken (eds), Hydrological and Limnological Aspects of Lake Monitoring: 58-80. Jhon Wiley & Sons Ltd.

5 Appréciation globale de la qualité du plan d'eau

Le suivi physicochimique et biologique 2022 sur la Retenue du Mont-Cenis s'est déroulé conformément aux prescriptions de suivi de l'état écologique et l'état chimique des eaux douces de surface.

Les conditions climatiques chaudes et sèches de l'année 2022 n'ont pas permis le remplissage complet de la retenue du Mont-Cenis.

Les résultats obtenus sont proches de ceux de 2019 pour tous les compartiments ; ils sont synthétisés dans le tableau suivant.

Compartiment	Synthèse de la qualité du plan d'eau ²
Profils verticaux	Gradient de température Réchauffement modéré en surface (max : 16.7°C) Masse d'eau bien oxygénée Couche d'eau distincte au fond (plus minéralisée)
Qualité physico-chimique des eaux	Absence de pollution organique Teneurs faibles en nutriments (éléments phosphorés non quantifiés)
Biologie - phytoplancton	Peuplement de très bonne qualité – production algale très faible IPLAC : très bon état

L'ensemble des suivis physico-chimiques et biologiques 2022 indiquent un milieu aquatique de très bonne qualité. La retenue du Mont-Cenis est utilisée pour l'hydroélectricité. Cette gestion entraine des variations importantes de niveau d'eau et notamment un marnage conséquent au printemps (-32 m en juin) rendant très difficile l'accès au plan d'eau. Il convient également de rappeler que le plan d'eau est alimenté par diverses sources : bassin versant direct, dérivation des affluents de l'Arc, et côté italien, dérivation des affluents du Pô (Cenischia et du Rio Clarea).

La masse d'eau ne stratifie pas durablement et reste bien oxygénée. Les analyses physico-chimiques des eaux montrent l'absence de pollutions organiques et des apports faibles en nutriments (voire quasi nulle en phosphore). La production primaire résultante dans le plan d'eau est très faible. Le peuplement algal affiche une très bonne qualité biologique. Les eaux fraîches et les conditions géo climatiques sont peu favorables au développement phytoplanctonique.

Le compartiment sédiments n'a pas pu être analysé, à la suite d'un important retard de livraison des échantillons au laboratoire d'analyses.

Les résultats du suivi 2022 confirment la très bonne qualité de la retenue du Mont-Cenis. Le plan d'eau peut être qualifié d'oligotrophe.

² Il s'agit d'une interprétation des valeurs brutes observées (analyses physico-chimiques, peuplements biologiques) mais pas d'une stricte évaluation de l'Etat écologique et chimique selon les arrêtés en vigueur

Agence de l'Eau RMC - Etude des plans d'eau du programme de surveillance des bassins Rhône-Méditerranée - Rapport de données brutes et interprétation 2022 – Retenue du Mont-Cenis (73)

6 Annexes

I.	Comptes-rendus phytoplanctoniques	des <u>s</u>	campagnes	physico-chimiques	et

DONNEES GENERALES PLAN D'EAU

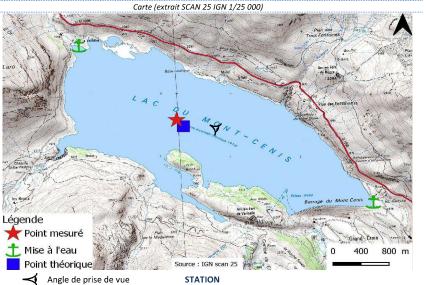
Plan d'eau : Mont-cenis Date: 21/06/2022 Artificiel Code lac: Y6705023 Types (naturel, artificiel ...): Organisme / opérateur : Campagne: 1 STE : Lionel Bochu & Mathias Clavières Organisme demandeur: Agence de l'Eau RMC Marché n°: 200000016 1/6

LOCALISATION PLAN D'EAU

Commune: Lanslebourg-Mont-Cenis

Lac marnant : retenues de hautes montagnes, profondes

Temps de séjour : 0 jours Superficie du plan d'eau : 653 ha Profondeur maximale :







DONNEES GENERALES PLAI	N D'EAU			
Plan d'eau : Types (naturel, artificiel) : Organisme / opérateur : Organisme demandeur :	Mont-cenis Artificiel STE: Lionel Bochu & Agence de l'Eau RMC	Mathias Clavières	Date : Code lac : Campagr Marché n° Page	21/06/22 Y6705023 ie:1 : 200000016 2/6
	STATIO	ON		,
Coordonnée de la station :	√ Système	de Géolocalisation Portabl	e	Carte IGN
Lambert 93 : WGS 84 (syst.internationnal GPS °	X: 1007		7590 alt. 19.4" N	: 1974 m
Profondeur : 58 r	n			
Météo:1- temps 4- pluie f 7- gel	sec ensoleillé ine	2- faiblement nuageux 5- orage-pluie forte 8- fortement nuageux	6- neige	
P atm. : 880 hP	a]			
Vent : 🗅- nul	faible2- moyer	n fort		
Conditions d'observation : Surface de l'eau :11- lisse	faiblement agitée	√3- agitée	gitée	
Hauteur de vagues : 0.2 i				
Bloom algal : NON				
Marnage: OUI	Hauteur de bande	: 32 m	Cote échelle :	1942 m
Campagne 1 campag	ne de fin d'hiver : hom	nothermie du plan d'eau biologique	avant démarra	ge de l'activité
	REMARQUES ET O	BSERVATIONS		
Contact Mise en place d'une convention EDI				

Forte augmentation de conductivité au fond de la retenue Prélèvements terminés sous un orage,

Début d'installation de la thermocline

Remarques :

Première campagne réalisée en juin : lac de montagne encore gelé au printemps

DONNEES GENERA	LES PLAN	I D'EAU				
Plan d'eau : Types (naturel, artificiel Organisme / opérateur : Organisme demandeur :) :	Mont-cenis Artificiel STE: Lionel Bochu & Agence de l'Eau RMC	Mathias Claviè	res	Date : Code lac : Campagne Marché n° : Page	
		PRELEVEMENTS ZO	NE EUPHOTIQUE		_	
Prélèvement pour ana	lyses phys	ico-chimiques et phy	rtoplancton			
Heure de relevé : Profondeur : Volume prélevé : Matériel employé : Nbre de prélèvements : Chlorophylle :	14:00 0 à 5 m 8 L Tuyau inte 5 OUI	égrateur 5m	: 5 ml			
		.,	***************************************			
Prélèvement pour ana	lyses micro	opolluants				NON
Prélèvement :		Nombre de prélèvem	ents :			
		PRELEVEMEN [*]	TS DE FOND			NON
		REMISE DES EC		Average and a regions		
Code prélèvement de for Code prélèvement ZE :	nd :	***************************************	transport : transport :		13424501345	
Dépôt :			/ille : Chambéry .8:00			

Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES

 Plan d'eau :
 Mont-cenis
 Date :
 21/06/22

 Types (naturel, artificiel ...) :
 Artificiel
 Code lac :
 Y6705023

Organisme / opérateur : STE : Lionel Bochu & Mathias Clavières Campagne : 1

 Organisme demandeur :
 Agence de l'Eau RMC
 Marché n° : 200000016

 Page 4/6

TRANSPARENCE

Disque Secchi = 1.9 m Zone euphotique (x 2,5 secchi) = 4.75 m

PROFIL VERTICAL

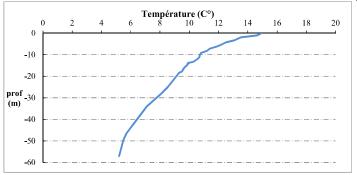
Moyen de mesure utilisé :	🕡 in situ à chaque profondeur	en surface dans un récipient
---------------------------	-------------------------------	------------------------------

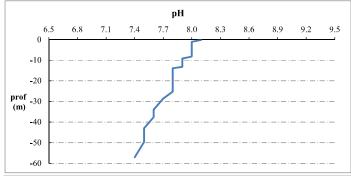
Type de pylt	Prof.	Temp	pН	Cond.	02	O2	Chloro a	Heure
Type de pvit	(m)	(°C)		(μS/cm 25°)	(%)	(mg/l)	μg/l	neure
	-0.1	14.9	8.1	264	107	9.1	0.0	13:00
	-1.1	14.6	8.0	264	106	9.1	0.2	
Plvt zone	-2.0	13.5	8.0	257	106	9.3	0.4	
euph.	-2.0	13.5	8.0	256	107	9.4	0.4	
	-3.3	13.1	8.0	243	109	9.6	0.7	
["	-4.3	12.5	8.0	241	109	9.8	0.7	
	-5.3	12.2	8.0	240	110	9.9	0.6	
	-6.2	11.9	8.0	237	110	10.0	0.6	
	-7.2	11.4	8.0	246	109	10.0	0.5	
	-8.2	11.2	8.0	241	109	10.1	0.4	
	-9.2	10.8	7.9	244	109	10.2	0.4	
	-10.3	10.7	7.9	244	109	10.2	0.6	
	-11.0	10.7	7.9	244	109	10.2	0.4	
	-11.8	10.6	7.9	244	109	10.2	0.5	
	-13.2	10.3	7.9	248	108	10.2	0.4	
	-13.9	9.9	7.8	260	106	10.1	0.4	
	-14.6	9.9	7.8	261	105	10.0	0.4	
	-15.8	9.7	7.8	265	105	10.0	0.3	
	-16.6	9.6	7.8	266	105	10.0	0.3	
	-17.8	9.5	7.8	268	105	10.1	0.4	
	-18.4	9.3	7.8	268	104	10.1	0.3	
	-21.8	8.9	7.8	267	104	10.2	0.2	
	-25.2	8.5	7.8	276	104	10.2	0.2	
	-28.6	8.0	7.7	306	103	10.3	0.1	
	-34.0	7.1	7.6	387	101	10.2	0.3	
	-37.6	6.7	7.6	429	100	10.3	0.3	
	-42.9	6.1	7.5	483	99	10.3	0.3	
	-46.5	5.7	7.5	519	99	10.4	0.2	
	-49.6	5.5	7.5	536	98	10.4	0.2	
	-57.2	5.2	7.4	555	96	10.3		
		Î						
		Î						
		Î						
			•••••					
			•••••					

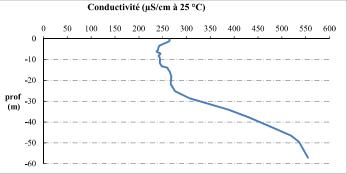
DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

Plan d'eau : **Mont-cenis** Date: 21/06/22 Code lac: Y6705023 Types (naturel, artificiel ...): Artificiel Campagne: 1 Organisme / opérateur : STE : Lionel Bochu & Mathias Clavières

Organisme demandeur: Agence de l'Eau RMC Marché n°: 200000016 Page 5/6







Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

prof -30 (m)

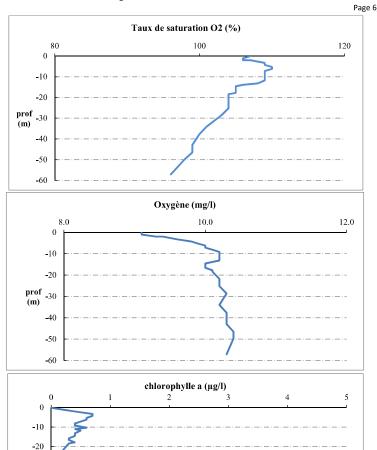
-40

-50

Plan d'eau : **Mont-cenis** 21/06/22 Date: Code lac: Y6705023 Types (naturel, artificiel ...): Artificiel Organisme / opérateur : STE : Lionel Bochu & Mathias Clavières Campagne: 1

Marché n°: 200000016 Organisme demandeur: Agence de l'Eau RMC

Page 6/6



DONNEES GENERALES PLAN D'EAU

 Plan d'eau :
 Mont-cenis
 Date :
 18/07/2022

 Types (naturel, artificiel ...) :
 Artificiel
 Code lac :
 Y6705023

 Organisme / opérateur :
 STE : Lionel Bochu & Marthe Moiron
 Campagne : 2

 Organisme demandeur :
 Agence de l'Eau RMC
 Marché n° : 2

Marché n°: 200000016 Page 1/6

LOCALISATION PLAN D'EAU

Commune : Lanslebourg-Mont-Cenis Type : A

Lac marnant : oui retenues de hautes montagnes, profondes

Temps de séjour : 0 jours Superficie du plan d'eau : 653 ha Profondeur maximale : 91 m

Carte (extrait SCAN 25 IGN 1/25 000)







Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

Meleve P	mytopianetomque et physico-chimique en p	pian a cau	
DONNEES GENERA	ALES PLAN D'EAU		
Plan d'eau : Types (naturel, artificie Organisme / opérateur Organisme demandeur	: STE : Lionel Bochu & Marthe Moiron		07/22 05023 000016
	STATION		
Coordonnée de la stati	on : Système de Géolocalisation Portable	Cart	e IGN
Lambert 93 :	X: 1008044 Y: 6467480	alt. :	1974 m
WGS 84 (syst.internation	onnal GPS ° ' "): 6°55'38.98" E 45°14'15.69"	N	
Profondeur :	66 m		
Météo :	□- temps sec ensoleillé □ 2- faiblement nuageux □- pluie fine □ 5- orage-pluie forte □ gel □ 8- fortement nuageux	3- temps humid	de
P atm. :	815 hPa		
Vent :)- nul1- faible/- moyen fort		
Conditions d'observation Surface de l'eau :	on : lisse faiblement agitée très agitée très agitée	•	
Hauteur de vagues :	0.2 m		
Bloom algal :	NON		
Marnage:	OUI Hauteur de bande : 29 m Côte	échelle :	1945 m
Campagne 2	campagne printanière de croissance du phytoplancton thermocline	: mise en place o	le la
	REMARQUES ET OBSERVATIONS		
Contact préalable : Mise en place d'une con	evention EDF		
Observation : Très faibles concentrati Forte augmentation de Faible transparence	ons en chlorophylle conductivité au fond de la retenue		

Remarques:

Plan d'eau : Types (naturel, artificie Organisme / opérateui Organisme demandeur	r:	Mont-cenis Artificiel STE: Lionel Bochu & Agence de l'Eau RMC	Marthe Moiron	Date : Code lac : Campagne : Marché n° : Page	18/07/22 Y6705023 2 200000016 3/6
		PRELEVEMENTS ZON	E EUPHOTIQUE		
Prélèvement pour ar	nalyses physico	-chimiques et phytop	lancton		
Heure de relevé :	13:00				
Profondeur :	0 à 3.8 m				
Volume prélevé :	7 L		orélèvements : 7		
Matériel employé :	Tuyau intégr	ateur 10 m			
Chlorophylle :	OUI				
Phytoplancton :	OUI		5 ml		
Prélèvement pour ar					NON
Remarques prélèvemer	nt :				
Remarques prélèvemer	<u>nt :</u>				
Remarques prélèvemer	<u>nt :</u>				
Remarques prélèvemer	<u>nt :</u>	REMISE DES ECHA	ANTILLONS		
Code prélèvement de fr	ond :	REMISE DES ECH/ Bon de tr 784264 Bon de tr	ansport :	691905700095	1397
Remarques prélèvemen Code prélèvement de fi Code prélèvement ZE: Dépôt: ☑ TNT Date: 18/07/	ond :	Bon de tr 784264 Bon de tr	ansport :	691905700095	1397

Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES

Plan d'eau : Mont-cenis Types (naturel, artificiel ...):

Artificiel

STE : Lionel Bochu &

Marthe Moiron

18/07/22 Date: Code lac: Y6705023

Marché n°: 200000016 4/6 Page

TRANSPARENCE

Disque Secchi =

Organisme / opérateur :

Organisme demandeur :

1.5 m

Zone euphotique (x 2,5 secchi) =

3.75 m

PROFIL VERTICAL

Moyen de mesure utilisé : ☑n situ à chaque profondeur en surface dans un récipient

Agence de l'Eau RMC

pe de pvlt ·······	Prof.	Temp	pН	Cond.	02	O2	Chloro a	Heure
ype de pvit	(m)	(°C)		(μS/cm 25°)	(%)	(mg/l)	μg/l	
	-0.1	16.7	8.2	222	98	7.7	0.0	12:30
Plvt zone	-1.3	16.6	8.1	221	101	7.9	0.0	
euph.	-2.3	16.4	8.1	221	102	8.0	0.0	
	-3.1	16.3	8.1	221	102	8.0	0.0	
	-4.9	15.7	8.1	217	102	8.2	0.4	
	-5.8	15.4	8.1	214	105	8.4	0.7	
	-6.6	14.6	8.0	209	105	8.6	0.1	
	-7.7	14.5	8.0	208	107	8.8	0.1	
	-7.9	13.9	8.0	207	107	8.9	0.0	
	-9.1	13.6	8.0	206	108	9.1	0.0	
	-9.9	13.4	8.0	205	109	9.1	0.0	
	-10.7	13.3	8.0	205	108	9.1	0.0	
	-11.2	13.1	8.0	205	108	9.1	0.0	
	-12.4	12.6	8.0	206	107	9.2	0.0	
	-13.2	12.5	8.0	208	108	9.2	0.0	
	-13.8	12.3	7.9	212	107	9.2	0.0	••••••
	-14.5	12.2	7.9	211	107	9.3	0.0	
	-14.8	12.1	7.9	212	107	9.3	0.0	
	-16.4	12.0	7.9	212	107	9.3	0.0	
	-17.8	12.0	7.9	213	107	9.3	0.0	
	-20.1	11.0	7.9	232	105	9.3	0.0	
	-25.4	10.2	7.8	251	103	9.3	0.0	
	-32.1	8.1	7.6	335	99	9.4	0.0	
	-35.6	7.6	7.6	369	97	9.3	0.0	
		} -					÷i	
	-41.2	7.4	7.6	380	96	9.3	0.0	
	-44.6	7.1	7.5	406	96	9.3	0.0	
	-51.2	6.4	7.5	458	95	9.4	0.0	
	-64.2	5.9	7.5	489	93	9.3	0.0	
	-65.4	5.9	7.5	489	93	9.3	0.0	
	-66.1	5.9	7.5	489	93	9.3	0.0	
		ļ					ļ	
				ļ			ļ	
							ļ	
				·				
		ļ		·}			ł	

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

Plan d'eau : Types (naturel, artificiel ...): Organisme / opérateur :

Organisme demandeur:

Artificiel

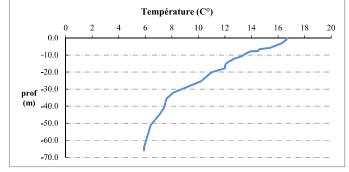
STE: Lionel Bochu & Marthe Moiron Agence de l'Eau RMC

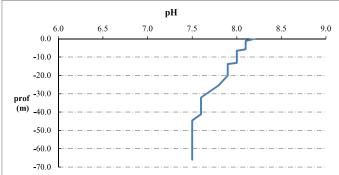
Date: 18/07/22 Code lac: Y6705023

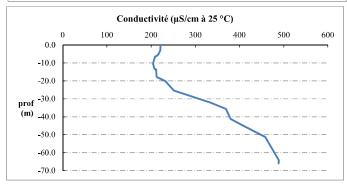
Campagne: 2

Marché n°: 200000016

Page 5/6







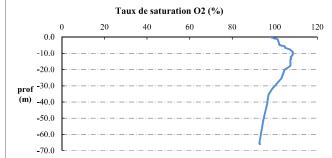
Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

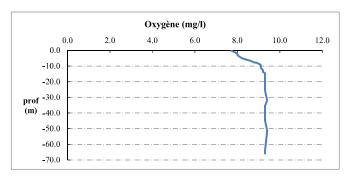
DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

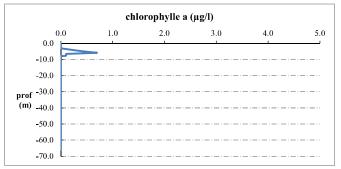
Plan d'eau : Mont-cenis Date: 18/07/22 Artificiel Code lac: Y6705023 Types (naturel, artificiel ...): Campagne: 2 Organisme / opérateur : STE: Lionel Bochu & Marthe Moiron

Marché n°: 200000016 Organisme demandeur: Agence de l'Eau RMC

Page 6/6







DONNEES GENERALES PLAN D'EAU

Plan d'eau : **Mont-cenis** Date: 26/08/2022 Artificiel Code lac: Y6705023 Types (naturel, artificiel ...):

Organisme / opérateur : STE : Marthe Moiron & Campagne: 3 Victor Guichard

Organisme demandeur: Agence de l'Eau RMC Marché n°: 200000016 1/6

LOCALISATION PLAN D'EAU

Commune: Lanslebourg-Mont-Cenis

Lac marnant : retenues de hautes montagnes, profondes

Temps de séjour : 0 jours Superficie du plan d'eau : 653 ha Profondeur maximale:

Carte (extrait SCAN 25 IGN 1/25 000)







Relev	e phytopian	ctonique et ph	ysıco-chimiqu	ie en plan d'o	eau
DONNEES GEN	ERALES PLAN I	D'EAU			
Plan d'eau : Types (naturel, arti Organisme / opérat Organisme demand	teur :	Mont-cenis Artificiel STE : Marthe Moiron & Agence de l'Eau RMC	Victor Guichard	Date : Code lac : Campagr Marché n° Page	26/08/22 Y6705023 ne: 3 : 200000016 2/6
Coordonnée de la s	tation :		de Géolocalisation Po	rtable	Carte IGN
Lambert 93 : WGS 84 (syst.intern	nationnal GPS ° ' ")	X: 1008 : 6°55'39	048 Y:	6467490 alt. 14'16.0" N	: 1974 m
Profondeur :	58 m				
Météo :	☐1- temps se ☑4- pluie fine ☐7- gel		2- faiblement nua 5- orage-pluie for 8- fortement nua	te6- neige	
P atm. :	806 hPa				
Vent :	✓D- nul	1- faible2- moyer	n fort		
Conditions d'obsers Surface de l'eau :		√2- faiblement agitée 	□3- agitée □4- tı	ès agitée	
Hauteur de vagues Bloom algal :	: 0.02 m				
Marnage :	OUI	Hauteur de bande :	24 m	Côte échelle :	1950 m
Campagne :	campagn	e estivale : thermoclir	ne bien installée, de phytoplancton	uxième phase de c	croissance des
	'	REMARQUES ET O	BSERVATIONS		
Contact préalable : Mise en place d'une					
-		'à 40m de profondeur p au fond de la retenue (p	•		ac.

d'un culot avec des eaux plus minéralisées).

Remarques : La profondeur mesurée est inférieure à la profondeur attendue (66m). Le positionnement était pourtant conforme

DONNEES GENERAL	LES PLAN D'	EAU				
Plan d'eau : Types (naturel, artificiel Organisme / opérateur : Organisme demandeur :) :	Mont-cenis Artificiel STE : Marthe M Agence de l'E	loiron &	Victor Guichard	Date : Code lac : Campagne Marché n° :	200000016
	1	PRELEVEME	NTS ZONE	EUPHOTIQUE	Page	3/6
Prélèvement pour anal	yses physico-	chimiques e	t phytopla	ancton		
Heure de relevé : Profondeur : Volume prélevé : Matériel employé :	9:40 0 à 12 m 9 L Tuyau intégra		Nbre de pr	élèvements : 2		
Chlorophylle :	OUI					
Phytoplancton :	OUI	Ajout (de lugol :	5 ml		
Prélèvement pour anal		Urranda				NON
		PRELEV	/EMENTS	DE FOND		NON
		PRELEV	/EMENTS	DE FOND		NON
		PRELEV	/EMENTS	DE FOND		NON
		PRELEV	/EMENTS	DE FOND		NON
Remarques prélèvement :		PRELEV	/EMENTS	DE FOND		NOM
Remarques prélèvement :				DE FOND		NON
<u>Remarques prélèvement :</u> Code prélèvement zone e Code prélèvement de fon	photique	REMISE	DES ECHA	NTILLONS [T	19057001395	

Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES

Plan d'eau :Mont-cenisDate :26/08/22Types (naturel, artificiel ...) :ArtificielCode lac :Y6705023

Organisme / opérateur : STE : Marthe Moiron & Victor Guichard Campagne : 3

Organisme demandeur :Agence de l'Eau RMCMarché n° : 200000016

Page 4/6

TRANSPARENCE

Disque Secchi = 4.8 m Zone euphotique (x 2,5 secchi) = 12 m

PROFIL VERTICAL

Moyen de me	esure utilisé :	J	jn situ à cha	ique profondeui	•	<u>⊧</u> n surface d	ans un récipier	nt
Type de pvlt	Prof.	Temp	рН	Cond.	02	02	Chloro a	Heur
Type de pvit	(m)	(°C)		(μS/cm 25°)	(%)	(mg/l)	μg/l	
	-0.6	15.3	8.4	191	103	8.2	0.0	9:00
Ĩ	-1.4	15.3	8.4	190	105	8.3	0.0	
ſ	-2.4	15.3	8.4	190	105	8.3	0.0	
Γ	-3.5	15.3	8.3	190	106	8.4	0.0	
l l	-4.6	15.3	8.3	190	105	8.4	0.1	
Plvt zone	-5.5	15.2	8.3	190	106	8.4	0.1	
euph.	-6.6	15.0	8.3	189	106	8.5	0.1	
Ĩ	-7.6	14.6	8.3	185	108	8.7	0.1	
Ĩ	-8.6	14.4	8.3	188	109	8.8	0.3	
ĺ	-9.6	14.3	8.3	189	108	8.7	0.4	
ľ	-10.5	14.3	8.3	189	108	8.7	0.4	
Ĩ	-11.8 -12.7	14.2	8.3	188	108	8.8	0.4	
Ĩ	-12.7	14.0	8.3	187	109	8.9	0.1	
	-13.6	13.9	8.3	188	110	9.0	0.0	
Ĩ	-14.8	13.7	8.3	187	110	9.0	0.0	
Ĭ	-15.7	13.6	8.3	187	111	9.1	0.0	
ľ	-15.7	13.6	8.3	187	111	9.1	0.0	
	-16.7	13.4	8.3	188	111	9.2	0.0	
ľ	-17.7	13.1	8.3	192	112	9.3	0.0	
ľ	-18.7	13.0	8.3	193	112	9.3	0.0	
	-19.9	12.8	8.3	202	112	9.4	0.0	
ľ	-20.7	12.7	8.3	206	112	9.4	0.0	
ľ	-25.7	11.7	8.2	234	110	9.5	0.0	
ľ	-30.9	10.6	8.2	261	108	9.5	0.0	
ľ	-36.1	9.4	8.1	320	106	9.6	0.0	
ľ	-41.2	8.3	8.0	371	101	9.4	0.0	
ľ	-46.2	7.5	7.9	404	98	9.3	0.0	
	-51.4	7.1	7.9	424	97	9.3	0.0	
ľ	-57.7	7.1	7.8	425	96	9.2	0.0	
ľ							Ì	
ľ								
ľ							Ĭ	

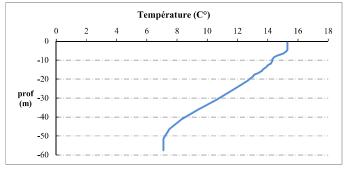
DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

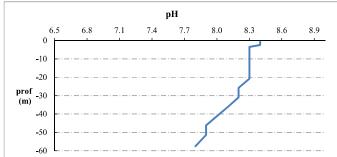
 Plan d'eau :
 Mont-cenis
 Date :
 26/08/22

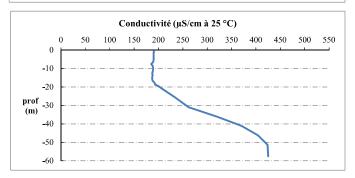
 Types (naturel, artificiel ...) :
 Artificiel
 Code lac :
 Y6705023

 Organisme / opérateur :
 STE : Marthe Moiron & Victor Guichard
 Campagne : 3

Organisme demandeur : Agence de l'Eau RMC Marché n° : 200000016 Page 5/6







Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

 Plan d'eau :
 Mont-cenis
 Date :
 26/08/22

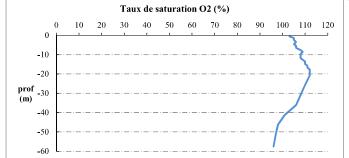
 Types (naturel, artificiel ...) :
 Artificiel
 Code lac :
 Y6705023

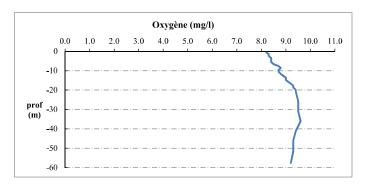
 Organisme / opérateur :
 STE : Marthe Moiron & Victor Guichard
 Campagne : 3

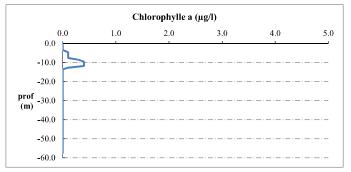
 Organisme / opérateur :
 STE : Marthe Moiron & Victor Guichard
 Campagne : 3

 Organisme demandeur :
 Agence de l'Eau RMC
 Marché n° : 200000016

Page 6/6







DONNEES GENERALES PLAN D'EAU

Plan d'eau : Mont-cenis Date: 06/10/2022 Types (naturel, artificiel ...): Artificiel Code lac: Y6705023 Campagne: 4 Organisme / opérateur : STE Marthe Moiron & Claire Perrier Organisme demandeur: Agence de l'Eau RMC Marché n°: 200000016 Page 1/7

LOCALISATION PLAN D'EAU

Commune :	Lanslebourg-Mont-Cenis	Type:	A1
-----------	------------------------	-------	----

Lac marnant : oui retenues de hautes montagnes, profondes

Temps de séjour : 0 jours
Superficie du plan d'eau : 653 ha
Profondeur maximale : 91 m

Carte (extrait SCAN 25 IGN 1/25 000)



Photo du site :



Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES GENE	RALES PLAN I	D'EAU		
Plan d'eau :		Mont-cenis		Date: 06/10/22
Types (naturel, artific	ciel) :	Artificiel		Code lac: Y6705023
Organisme / opérateur :		STE Marthe Moiron &	Claire Perrier	Campagne: 4
Organisme demande	ur :	Agence de l'Eau RMC		Marché n°: 200000016
				Page 2/7
Coordonnée de la sta	stion .	STATIC		abla Carta ICN
Loordonnee de la sta	ition :	_√ systeme	de Géolocalisation Porta	able Carte IGN
Lambert 93 :		X: 1008	048 Y : 64	167489 alt. : 1974 m
WGS 84 (syst.interna	tionnal GPS ° ' ")	6°55'3	9.2" E 45°1	4'16.0" N
Profondeur :	68 n)		
Météo :	√1- temps se	ensoleillé	2- faiblement nuag	eux 3- temps humide
	4- pluie fine		5- orage-pluie forte	
	7- gel		8- fortement nuage	eux
P atm. :	814 hP			
Vent :	□ nul	I- faible √ I- moyer	n 🔲- fort	
Conditions d'observa		¬		
Surface de l'eau :	1- lisse	2- faiblement agitée	☑3- agitée ☐1- trè	s agitée
Hauteur de vagues :	0.3 n			
Bloom algal :	NON]		
Marnage :	OUI	Hauteur de bande :	21 m	Côte échelle : 1953 m
Campagne 4	campa	ngne de fin d'été : fin	de stratification avan	t baisse de la température
	!	REMARQUES ET O	BSERVATIONS	
Contact préalable : Mise en place d'une c	convention EDF			
Observation : Forte augmentation c Oxygénation quasi-op Absence de chloroph	otimale de toute la	•		

Remarques:

Prélèvement de sédiments au point de plus grande profondeur

Problème de livraison de la glacière sédiments : livraison à J + 16 (22/10/22) : analyses annulées

	LES PLAN D	EAU			
Plan d'eau : Types (naturel, artificiel Organisme / opérateur : Organisme demandeur :		Mont-cenis Artificiel STE Marthe Moiron & Agence de l'Eau RMC	Claire Perrier	Date: 06/10 Code lac: Y670! Campagne: 4 Marché n°: 20000 Page 3/7	5023
		PRELEVEMENTS ZONE	EUPHOTIQUE		
Prélèvement pour ana	lyses physico	chimiques et phytopl	ancton		
Heure de relevé : Profondeur : Volume prélevé : Matériel employé :	11:30 0 à 19 m 11 L Tuyau intégra	· ·	rélèvements : 2		
Chlorophylle :	OUI				
Phytoplancton :	OUI	Ajout de lugol :	5 ml		
Prélèvement pour ana	lyses micropo	PRELEVEMENTS	DE FOND		NON
		PRELEVEIVIENTS	DE FOND		NON
(1)					
Remarques prélèvement	:				
Remarques prélèvement Code prélèvement zone : Code prélèvement de for	euphotique:	7842653 Bon de tra Bon de tra	nsport :	6919057001926512	

Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES

 Plan d'eau :
 Mont-cenis
 Date :
 06/10/22

 Types (naturel, artificiel ...) :
 Artificiel
 Code lac :
 Y6705023

 Organisme / opérateur :
 STE Marthe Moiron & Claire Perrier
 Campagne : 4

 Organisme demandeur :
 Agence de l'Eau RMC
 Marché n° : 200000016

 Page
 4/7

TRANSPARENCE

Disque Secchi = 7.8 m Zone euphotique (x 2,5 secchi) = 19.4 m

PROFIL VERTICAL

Moyen de mesure utilisé : 📝 în situ à chaque profondeur 📗 en surface dans un récipiant

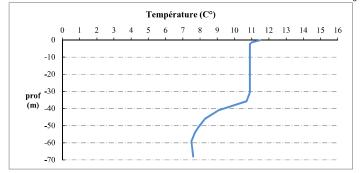
Type de pvlt	Prof.		pН	Cond.	O2	02	Chloro a	Heure
	(m)	(°C)		(µS/cm 25°)	(%)	(mg/l)	μg/l	
	-0.1	11.5	8.1	222	99	8.6	0.3	11:30
	-1.4	11.0	8.0	223	102	9.0	0.0	
	-2.3	10.9	8.0	223	102	9.1	0.0	
-3.3	-3.3	10.9	7.9	223	103	9.1	0.0	
	-4.4	10.9	7.9	223	103	9.1	0.0	
	-5.2	10.9	7.9	222	103	9.1	0.0	
	-6.2	10.9	7.9	223	103	9.2	0.0	
	-8.0	10.9	7.9	223	103	9.2	0.0	
	-9.1	10.9	7.9	223	103	9.2	0.0	
Plvt zone euph.	-10.2	10.9	7.9	223	103	9.2	0.0	
eupii.	-11.3	10.9	7.9	223	103	9.2	0.0	
	-12.3	10.9	7.9	223	103	9.2	0.0	
	-13.2	10.9	7.9	223	103	9.2	0.0	
	-14.4	10.9	7.9	223	103	9.2	0.0	
	-15.4	10.9	7.8	223	103	9.2	-0.2	
	-16.5	10.9	7.8	223	103	9.2	0.0	
	-17.7	10.9	7.8	223	103	9.2	0.0	
	-18.2	10.9	7.8	223	103	9.2	0.0	
	-19.5	10.9	7.8	223	103	9.2	0.0	
	-20.6	10.9	7.8	223	103	9.2	0.0	
	-25.4	10.9	7.8	223	103	9.2	0.0	
	-30.5	10.9	7.8	223	103	9.2	0.0	
	-35.7	10.7	7.8	229	103	9.1	0.0	
	-40.9	9.1	7.6	391	99	9.1	0.0	
	-45.9	8.3	7.6	426	95	8.9	0.0	
	-51.0	7.9	7.6	434	93	8.9	0.0	
	-54.1	7.7	7.6	439	94	9.0	0.0	
	-59.2	7.5	7.6	460	93	8.9	0.0	
	-68.2	7.6	7.6	475	91	8.7		
						·		
		ļ						ļ
		ļ		-				i

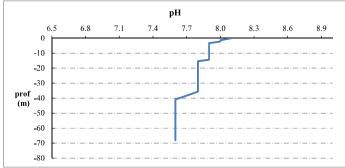
DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

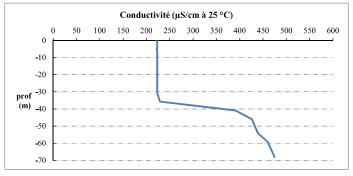
Plan d'eau : **Mont-cenis** Types (naturel, artificiel ...): Artificiel STE Marthe Moiron & Organisme / opérateur : Claire Perrier Agence de l'Eau RMC Organisme demandeur:

Date: 06/10/22 Code lac : Y6705023 Campagne: 4

Marché n°: 200000016 Page 5/7







Relevé phytoplanctonique et physico-chimique en plan d'eau

DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES / GRAPHIQUE

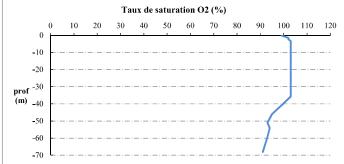
Mont-cenis Plan d'eau : Types (naturel, artificiel ...): Artificiel Organisme / opérateur : STE Marthe Moiron &

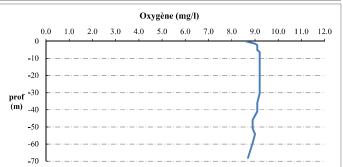
Claire Perrier Organisme demandeur: Agence de l'Eau RMC

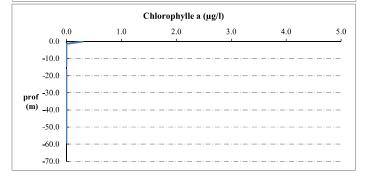
Date: 06/10/22 Code lac : Y6705023

Campagne: 4 Marché n°: 200000016

Page 6/7







Prélèvement de sédiments pour analyses physico-chimiques

Plan d'eau : Types (naturel, artificiel) : Organisme / opérateur : Organisme demandeur :	Mont-cenis Artificiel STE Marthe N Agence de l'		Claire Perrie	r	Date : Code lac : Campagne : Marché n° : Page	06/10/22 Y6705023 4 200000016 7/7
	CONE	DITIONS D	U MILIEU		1 480	,,,
Météo 2- faib	nps sec ensoleillé llement nuageux nps humide		4- pluie fin 5- orage-pl 6- neige		7- gel 8- fortement	nuageux
Vent :	0- nul 1- faible		2- moyen 3- fort	[4- brise 5- brise mod	éré
Surface de l'eau :	□1- lisse □] 2- faiblem	ent agitée [☑ 3- agitée [4- très agitée	•
Période estimé favorable à : ☐ mort et sédimentation du pla ☑ sédimentation de MES de tou		MATERI				
☑ benne Ekmann	□pelle à main P	RELEVEM	☐Autre : ENTS			
Localisation générale de la zone (correspond au point de plus gra				(: 100804	8 Y:	6467489
Pélèvements		1	2	3	4	5
Profondeur (en m)		68	68	68		
Epaisseur échantillonnée						
récents (< 2cm)		X	X	X		
anciens (> 2cm)						
Granulométrie dominante						
graviers						
sables						
limons		X	X	X		
vases						
argile			<u>i</u>			
Aspect du sédiments		: ,	1 1/2	1 1/	1	
homogène		X	X	X		
hétérogène						
couleur odeur		Gris	Gris NON	Gris NON		
		NON NON	NON	NON		
Présence de débris végétaux nor Présence d'hydrocarbures	ruecomposes	NON	NON	NON		
Présence d'autres débris		NON	NON	NON	 	
rresence a datres debris		•	•	; NON	<u> </u>	
	REMISE	DES ECHA	ANTILLONS			,
Code prélèvement :		Bon de tra	ansport :		XV506558771	EE
TNT Chrono LDA 2 Dépôt : Date : 06, Réception au laboratoire le :	6	Ville : Heure :	Chambéry 17:0	00 Pr	oblème de livr	aison